



Marnes

Au Fil de la Dive

LE MOT DU MAIRE

Vu le succès du premier bulletin, nous avons décidé de renouveler cette opération. J'en profite pour remercier tous les écrivains en herbe qui ont contribué à cette deuxième édition.

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement de nos entrées de bourg ont commencé. La plantation des arbustes aura lieu courant novembre. Et c'est avec plaisir que je vous confirme le commencement des travaux de l'Eglise pour 1997.

D'autre part, le conseil municipal étudie de nouveaux projets, notamment, la mise en place de la Mairie dans le centre du bourg, l'aménagement des locaux scolaires en salle des fêtes. J'espère pouvoir vous en dire plus lors de la prochaine édition.

Etant donné la forte participation de nos aînés et des plus jeunes au repas du 27 octobre, organisé par le Centre communal d'action sociale, celui-ci sera renouvelé l'an prochain.

Maintenant place à l'information, je vous laisse donc consulter ce 2ème numéro en vous souhaitant, avec un peu d'avance de bonnes fêtes de fin d'année, et en vous offrant mes meilleurs vœux pour 1997.

G. BAUDRON

BULLETIN MUNICIPAL

N°2 DECEMBRE 1996

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Elles ont été établies par le Conseil municipal en date du 23 juin 1995, chaque commission est présidée par le Maire et leurs membres ont été désignés durant cette même séance et choisis parmi les conseillers.

COMMISSION DE FINANCE :

Membres : MM GERLOT, GUILBOT, METAIS et AUDEBRAND.

COMMISSION DES BATIMENTS :

Membres : MM AUDEBRAND, CHARLOT PERCEAU et MORTON.

COMMISSION DE LA VOIRIE :

Membres : MM BEAUDRON R., PERCEAU, TURPAULT et CHARLOT

COMMISSION DES FETES :

Membres : L'ensemble du Conseil Municipal

COMMISSION SCOLAIRE :

Membres : MM GUILBOT, GERLOT et MORTON

COMMISSION DES COURS D'EAU :

Membres : MM GUILBOT, CHUPIN, BEAUDRON R. et TURPAULT

COMMISSION POUR LES JEUNES :

Membres : MM CHUPIN et PERCEAU

COMMISSION POUR LE 3ème AGE :

Membres : MORTON et BEAUDRON R.

COMMISSION DES ORDURES MENAGERES

Membres : MM GERLOT, MORTON, CHARLOT et METAIS.

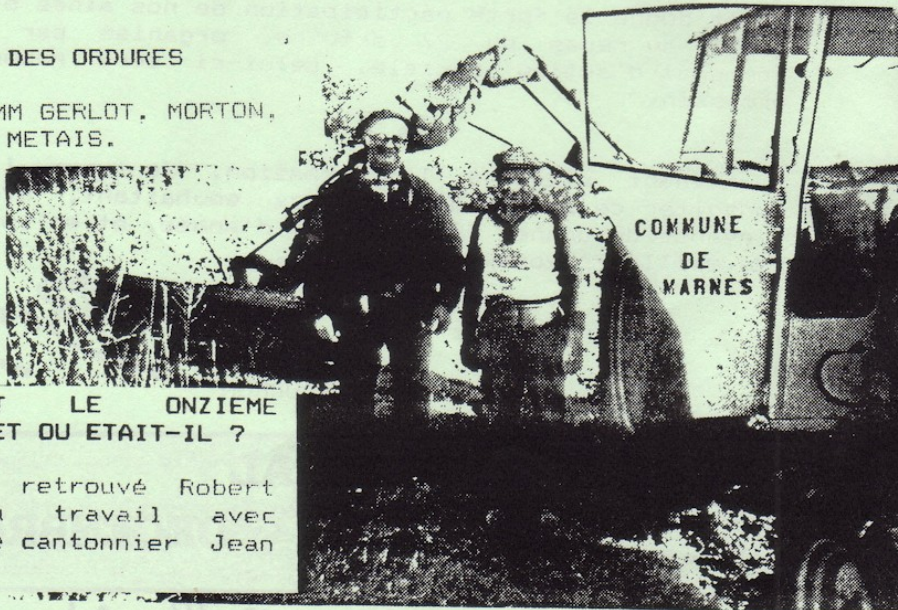
LA COMMISSION DES IMPOTS

les membres de cette commission sont nommés pour 6 ans suivant les directives de la Direction Générale des Impôts. C'est donc sous "l'autorité" de l'état que fonctionne cette Commission. du reste obligatoire dans chaque commune.

LES MEMBRES DE CETTE COMMISSION SONT :

- MM BAUDRON G. (Président de droit), TETREAU André, DUBOIS Gérard, ROUX Michel, LANDRY Pierre LE GELDON Alain et ROUX Gilbert (St-Jouin), tous titulaires.

- MM DENQUES Marie, PERCEAU Max, OUVREARD Chantal, HOULLIER Roger, DELUMEAU Jean-Pierre et BROTHIER Michel (Borco/Airy), tous suppléants. c'est à dire qu'ils assistent aux réunions provoquées par la Direction Générale des Impôts de Parthenay si le titulaire correspondant est absent. Expl. (Mme DENQUES remplace Mr TETREAU si celui-ci signale à la Mairie qu'il ne pourra assister à une réunion à laquelle il a été convoqué...).



QUI ETAIT LE ONZIEME CONSEILLER ET OU ETAIT-IL ?

Nous avons retrouvé Robert BEAUDRON au travail avec notre dévoué cantonnier Jean BILLEAU.

COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La composition du Conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale (CCAS) se renouvelle en même temps que le Conseil municipal suivant des règles définies par le législateur. Les membres du CCAS de MARNES sont les suivants :

* MM METAIS Guy, CHARLOT Gilles, MORTON Gisèle et GERLOT Nicole (élus par le Conseil Municipal).

* MM DENOUES Marie, DUGUET Juliette, BRAULT Raymond et BARRET Raymond (nommés par le Maire suivant proposition de certaines Associations départementales).

* le Président de droit :
M. BAUDRON Gilles.



LE REPAS DES AINES

Les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale ont décidé, cette année, d'offrir un petit repas simple aux personnes âgées de 70 ans et plus.

La participation a été bonne, puisque sur les 65, 40 ont pu venir. Les autres ont eu droit à un petit colis correspondant à peu près au repas. Quelques plus jeunes se sont joints à nous, nous étions 65 et l'ambiance très agréable et sympathique. l'an prochain nous espérons encore plus de participants.

LOCATION

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE COMMUNALE

VIN D'HONNEUR :

Résidents150,00 F
Hors commune.....250,00 F

FETES, REPAS ET BALS :

* sans sonorisation
Résidents200,00 F
Hors commune.....250,00 F
* Avec petite sonorisation
Résidents250,00 F
* Hors commune350,00 F

POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES TOUTES LES LOCATIONS SONT GRATUITES. SI VOUS SOUHAITEZ RESERVER ADRESSEZ-VOUS A LA MAIRIE !

UTILISATION DU MATERIEL COMMUNAL

La commune possède un refroidisseur, des bancs, des chaises, un stand buvette et un podium. Ce matériel est mis à la disposition de ses habitants à titre gratuit. Pour ce faire il suffit d'aller au secrétariat de la mairie muni d'une attestation responsabilité civile pour réserver le matériel en complétant un contrat dans lequel il est précisé la période et le mode d'utilisation du matériel emprunté.

TARIF DES LOCATIONS DU MATERIEL MUNICIPAL POUR LES ASSOCIATIONS ET LES RESIDENTS EXTERIEURS A LA COMMUNE.

(MATERIEL	:	3 TABLES	:	6 TABLES	:	STAND	(
(:	+ 6 BANCS	:	+12 BANCS	:		(
(TARIF	:	100 F	:	150 F	:	200 F	(
(:		:		:		(

TRAVAUX REALISES

NOS CHEMINS RURAUX

En 1995 une réfection a été réalisée sur les chemins suivants :

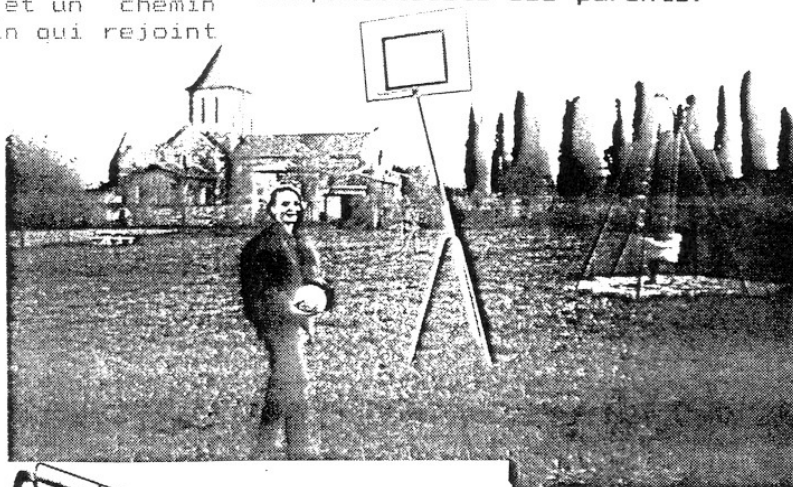
- * chemin de Chandaloux qui remonte à la route d'ASSAIS,
- * Chemin qui relie la route de POITIERS à la route de ST-CHARTRES,
- * Chemin qui remonte à Lion jusqu'au bois de M. LAURENTIN et qui redescend sur le bois du PINCEAU qui rejoint MESSAIS,
- * Chemin sous le CHAFFAUD,
- * Chemin qui descend au Prête sur Prele qui rejoint le gué du Cygne (restauration en cours).

NOS PREVISIONS pour 1996 :

- * Finir le chemin qui longe les marais du gué du Cygne,
- * RESTAURER LES CHEMINS : d'Irais, Sous-les Monts, un chemin sur Lion et un chemin route de St-Jouin qui rejoint Les Tapeaux.

INSTALLATION DE QUELQUES JEUX POUR LES ENFANTS SUR LE TERRAIN COMMUNAL , DERRIERE L'EGLISE :

Les enfants jouaient au ballon sur la place de l'Eglise et bien souvent ils devaient récupérer la balle sur la route : un emplacement était libre, derrière l'Eglise, près du jeu de pétanque, le Conseil Municipal a donc décidé d'y faire installer les jeux existants : Mrs AUDEBRAND et CHARLOT ont préparé le terrain, Mr BILLEAU a repeint les poteaux de basket et le portique et a installé tout cela, aidé de Mr METAIS. Au printemps prochain, ils installeront les buts de handball et nous essaierons de mettre quelques bancs. Il est bien entendu que l'utilisation de ces jeux est sous la responsabilité des parents.



SAVIEZ-VOUS QUE...?

LA MUSIQUE POUR TOUS !

Une école de musique s'est ouverte à la rentrée scolaire pour remplacer les anciennes écoles de musiques établies sur les cantons d'AIRVAULT de THENEZAY et de ST-LOUP-LAMAIRE.

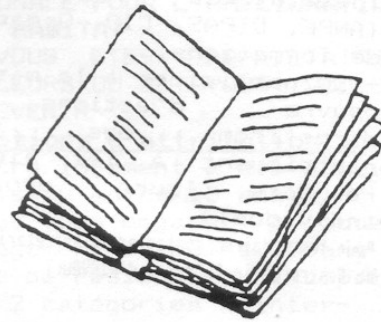
Cette école dont les cours se dérouleront sur ces trois cantons se veut de qualité avec des professeurs brevetés d'Etat. Les instruments proposés actuellement sont : Piano, batterie, clarinette, saxophone, violon, guitare, accordéons chromatiques et diatoniques, orgue classique, flûte traversière ; Les élèves désirant d'autres instruments peuvent en faire la demande à l'exception du synthétiseur.

L'âge minimum de l'apprentissage est à partir de la deuxième année de maternelle, et l'enseignement s'adresse aussi aux adultes.

Subventionnée par les deux Communautés de communes, la Commune de Thenezay et le Conseil général, la participation trimestrielle demandée aux parents s'en trouve très amoindrie (voir tarif) :

TYPE D'ENSEIGNEMENT	MONTANT DE LA PARTICIPATION (EN F)			
	1er Enf	2è Enf.	3è. Enf.	Adulte
Eveil musical ..	210	190	175	
Solfège sans instrument.....	210	190	175	420
Solfège plus instrument	450	405	390	660

Pour tous renseignements complémentaires ou inscriptions, s'adresser chez
Mme GACHET, Tél :
05.49.64.71.77



LECTURE POUR TOUS

Grâce au bibliobus géré et financé par le Conseil général vous pouvez lire ou faire lire gratuitement à vos enfants, de nombreux livres que vous choisirez, seul ou avec eux, lors des permanences tenues par Mme BRIT Yvette qui ont lieu un mercredi sur deux, après les réunions du club - de 18h00 à 19h 00 à la salle Communale de MARNES. pour ceux qui travaillent ou pour les enfants. Si vous n'êtes pas disponible ce jour là, tout n'est pas perdu ! Il vous suffira de contacter Pascale lors des permanences du secrétariat de la Mairie. Nous prendrons rendez-vous !

PERMANENCE ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION (PAIO)

Financée par la Communauté de Communes Pour le Développement de l'Airvaudais, des permanences PAIO sont assurées au sein du Centre Socio-Culturel d'AIRVAULT tous les 1er et 3ème mardi de chaque mois.

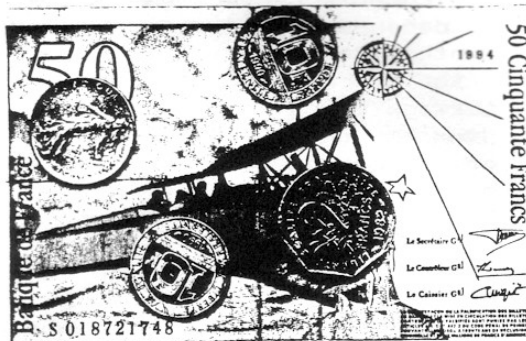
Destinées aux personnes âgées de 16 à 26 ans la PAIO a pour mission :

- D'accueillir les jeunes en organisant des entretiens individuels et des réunions collectives
- De donner aux jeunes une aide à la construction d'un parcours d'Insertion Sociale et Professionnelle
- D'offrir aux jeunes la possibilité d'une intervention coordonnée avec ses institutions partenaires (ANPE, DIFAS, CIO, Organismes de formations...)
- De participer à la mise en oeuvre d'actions en direction des jeunes contribuant à les aider à résoudre leurs problèmes individuels.

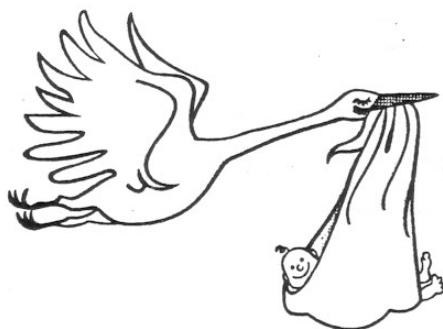
Pour les Horaires contacter le secrétariat du Centre Socio-Culturel d'AIRVAULT

IMPOTS LOCAUX

Certains habitants ont dû être surpris de recevoir une déclaration modèle H1 à remplir, utilisée pour le calcul des impôts locaux. Aucune révision n'avait été faite depuis 1970, mais des transformations (agrandissement ouverture...) ou des aménagements (sanitaire, chauffage...) ont pu être apportés aux habitations depuis cette date. Il semblait donc nécessaire de revoir les bases d'imposition, de la façon la plus juste possible, en essayant de ne léser personne puisque c'est vous qui aurez rempli la feuille et non les membres de la commission.



ETAT-CIVIL 1996



ETAT-CIVIL

Nous félicitons Les heureux parents de :

*Baptiste, Laurent, Sébastien LANDRY né à THOUARS le 06 septembre 96.

*Julie, Marie, Juliette CHUPIN née à POITIERS le 22 octobre 1996.

Avec la petite Coline DAVID cela fait 3 naissances. Quelle année exceptionnelle !



SI ON PARLAIT LOGEMENT...

Dans nos campagnes beaucoup de logements sont à vendre ou vacants, faute d'acquéreur ils deviennent vite en mauvais état. Alors que de nombreuses personnes recherchent un logement sur notre commune ! Pourquoi ne pas les louer et contribuer ainsi à la lutte contre la désertification de notre commune plutôt que de les voir se détériorer ! Actuellement de nombreuses aides existent.

ADRESSE UTILE

CENTRE D'INFORMATION SUR
L'HABITAT
PLACE DU ROULAGE 9&11RUE DE
LA GARE
79000 NIORT
Tél 49.28.08

POUR louer, acheter, Construire, rénover, maîtriser l'énergie

PRIME A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Condition d'attribution

Il faut être :

- * Propriétaire occupant, usufruitier ou fermier.
- * le logement doit être construit depuis plus de 20 ans
- * Ne pas avoir bénéficié d'un prêt PAP depuis moins de 10 ans
- * Ne pas avoir commencé les travaux
- * Ne pas dépasser un certain plafond.

Travaux primables :

- * Maçonnerie (sécurité, étanchéité), ravalement de façade.
- * Adductions, évacuation et raccordements aux réseaux EDF, GDF, eau.
- * Couverture, Menuiseries extérieures, Cloisonnement,
- * Isolation
- * Plomberie, sanitaire
- * Chauffage, Electricité
- * Travaux d'adaptation au handicap.

Montant de la prime :

Pour une mise en conformité du logement avec les normes minimales d'habitabilité, la prime est de 20 % du coût des travaux dans la limite de 17.000 F

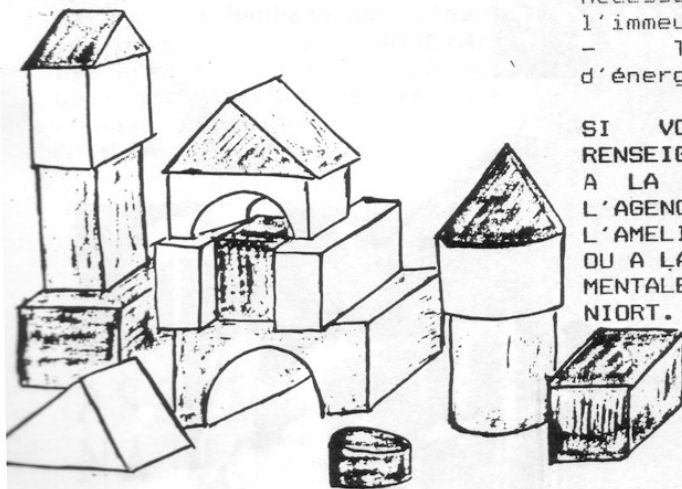
SUBVENTION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

SI VOUS ETES PROPRIETAIRES BAILLEURS OU SI VOUS VOULEZ LE DEVENIR

Conditions d'attribution :

- * Votre logement a été achevé depuis au moins 15 ans.
- * Vous vous engagez à louer le logement au moins 10 ans à titre de résidence principale pour 2 catégories d'intervention :
 - Travaux d'amélioration sur parties privatives : mise au normes de confort et remplacement d'installations vétustes.
 - Travaux d'amélioration sur parties communes rendus nécessaires par l'état de l'immeuble.
 - Travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité.

SI VOUS ETES INTERESSE RENSEIGNEZ-VOUS A LA MAIRIE, A LA DELEGATION LOCALE DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT OU A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE NIORT.



INSTRUCTION CIVIQUE...

TRAVAUX PRATIQUES...

UNE JOURNÉE A PARIS

Depuis quelques années notre Maire nous parlait régulièrement d'un voyage possible à PARIS pour visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale. Le jeudi 19 septembre, ce jour est arrivé grâce au concours de Mr le député MORISSET.

Il avait plu toute la nuit et à 5h30 précises le car au complet partait de MARNES toujours sous la pluie. Après deux arrêts sur l'autoroute car nous avions de l'avance, surprise à l'approche de PARIS, embouteillage monstre et c'est au pas que nous atteignons le Sénat à midi. Mr le Député nous attendait et saluait chacun puis nous guidait à travers salles et salons magnifiques impressionnants par le décor et nous invitait même à prendre place sur les premiers sièges des Sénateurs célèbres. Descente du grand escalier et direction le restaurant "Chez Françoise" près de l'Assemblée Nationale et de l'Aréogare des Invalides. Très bon repas en terrasse, couverte heureusement en raison du mauvais temps persistant.

Ensuite, visite de l'Assemblée Nationale avec ses immenses salles, son imposante bibliothèque pour la chambre des députés où notre député-guide nous explique tout en détail. En sortant de l'Assemblée nous rejoignons à pieds un bar restaurant tout proche - Bd St-Germain où Mr MORISSET nous offre le verre d'avant le départ.

Il pleut un peu moins et nous pouvons voir au passage les Invalides, la Tour Eiffel, le Trocadéro, l'Arc de Triomphe, Les Champs Elysées, le Grand Palais, l'Elysée, la Madeleine, l'Opéra, le Louvre, les Quais, la Place du Chatelet, la place de l'Hôtel de ville et lentement nous allons vers la sortie de PARIS.

C'est à 1h30 que nous rejoignons MARNES toujours sous la pluie, malgré cela le voyage s'est très bien passé et les visiteurs ont tous été très attentifs. Aucun n'a regretté le déplacement. Voyage pluvieux, voyage heureux. Il faut noter que MARNES était la première commune à avoir demandé cette faveur auprès de Mr le Député.

Depuis d'autres Municipalités ont posé leur candidature. Il faudra attendre quelque temps avant de pouvoir renouveler cette expérience."

Guy METAIS

**Un député
pour quoi faire ?**



BRIEF GUIDE TO THE PALAIS BOURBON

LES BOUCHONS PARISIENS

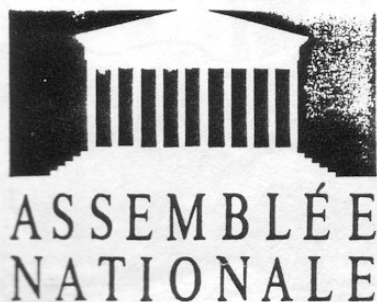
"Après un long été et coïncidant avec un changement de temps, 55 personnes sont sorties le 19 septembre de Marnes pour visiter PARIS, le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Malgré notre arrivée retardée par la circulation et les bouchons, nous sommes accueillis cordialement au Palais de Luxembourg par Mr MORISSET, le Député des Deux-Sèvres. Il a été notre guide et notre hôte pendant une longue journée intéressante. La salle de Séances du Palais et l'hémicycle du Château de Versailles sont dessinés de la même façon. Ces chambres sont les plus connues par les transmissions de France 3 de la séance des questions d'actualité. A d'autres égards les deux bâtiments réfléchissent l'histoire à partir de 1789 et l'évolution du pouvoir législatif.

Nous avons déjeuné, les invités de Monsieur MORISSET dans un restaurant plein d'animation. Il faut dire que le repas était délicieux et la compagnie du Député charmante.

Avant de quitter Paris, nous avons fait une promenade des grandes rues pour voir le spectacle des plus fameux bâtiments. Heureusement pour les hommes, le car ne s'est pas arrêté devant les grandes boutiques sinon, nous serions encore là-bas."

Pat et John



... SOUVENEZ-VOUS. QUARANTE ANS DEJA.

* 5 MARIAGES :

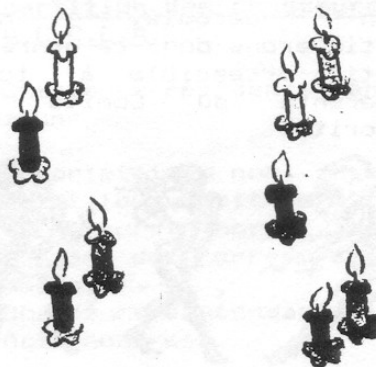
Georges THOMAS et Christiane ROUX,
Lucien RENAULT et Louisette SAUSSE,
Michel ROUX et Paulette DERISSON,
Michel THIOLLET et Monique GEAY,
Marcel MOREAU et Etiennette PAGE.

* 9 DECES :

Marie METAIS, Victorien JOYAULT, Célestin PAINAULT, Florentine RENAUD, Elie DEGUIL, Emma PERCEAU, Isidore DINAIS, Sylvain FUCHAUD, et Xiste BARRET.

* 9 NAISSANCES :

Lysiane BARRET, Alain MOINE, Francis ABRAME, Jean-Michel BRECHET, Jean-Michel SAUSSE, Danielle RAULT, Isabelle BRIT, Alain METAIS et DUBOIS Jacques.



ILS EFFECTUAIENT LEUR SERVICE MILITAIRE EN ALGERIE :

BEAUDRON Gilles à SAIDA
METAIS Guy à GERVILLEAIN-SEFRA
MAINGOT Robert à CONSTANTINE
DERISSON Pierre A.F.N.
THIOLLET Guy A.F.N.
JUNOD André était à MEKNES MAROC
et JOYAULT Guy à MADAGASCAR

En février 1956, du 1er au 29 inclus record de froid sur la FRANCE entière, il faisait moins 22° à AGEN et moins 20° à MARNES.

PAGES DES ASSOCIATIONS...

INFORMATIONS COMITE DES FETES

Comme prévu cette année, le dimanche 16 juin, les responsables du Comité des Fêtes ont offert à tous les adhérents à jour de cotisation un repas amical au restaurant de MARNES. Les personnes absentes ce jour là ont pu bénéficier de la gratuité du repas le 28 juillet - Place de l'Eglise. Pour animer les différentes activités une dépense importante a été effectuée avec l'acquisition d'une nouvelle sono et son micro sans fil.

Le total de ces dépenses représente une somme de 12.500 F ce qui montre que le Comité des Fêtes se porte bien grâce à l'assiduité des adhérents et sympathisants. Le voyage dans la vallée de la Mayenne avec déjeuner-croisière le dimanche 2 juin s'est très bien déroulé, nous continuerons donc ce genre de sortie accessible à tous, adhérents du Comité en priorité.



A la soirée Folklorique du 11 juillet 230 personnes, sans compter les enfants, étaient présentes.

Pour la randonnée - repas du 28 juillet ce sont 140 personnes qui se sont rassemblées sous les marronniers.

Le dimanche 25 août, 65 personnes ont pu déguster les moules-frites au Restaurant. Ce jour-là deux pionniers actifs du Comité n'ont malheureusement pas pu être présents, Michel ROUX s'étant fracturé une cheville lors de la randonnée du matin et Lucien RENAULT pour raison de santé mais rassurez-vous tous les deux se portent mieux.

Pas de prévisions importantes pour le moment, de toute façon nous apposons toujours cinq affiches sur la Commune pour annoncer les festivités.

L'après-midi "Galette des Rois" se déroulera probablement le dimanche 19 janvier 1997 à la salle Municipale.

Le Président - Guy METAIS

L'A.C.C.A. DE MARNES

L'A.C.C.A. de Marnes est née le 24 juin 1973, le nombre de chasseurs résidents était alors de cinquante auxquels s'ajoutaient les propriétaires de parcelles sur la Commune de MARNES. (sauf Mr FLUMEREAU qui fit opposition).

Le bureau était le suivant :

Président : FERCEAU Max

Vice-Présidents : BARRET R. et DELUMEAU P.

Trésorier : TEXIER Fernand

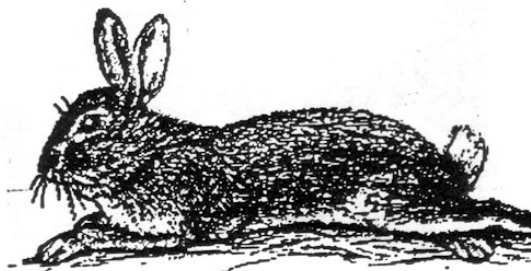
Secrétaire : CLAVEAU Michel

Membres : CHALON Michel, RAULT Jean-Paul, LECOINTRE Albert, MOINE Serge, BEAUDRON Robert et THIOLLET Jean.

Leur première décision fut la suivante : Au lieu-dit "Les Grandes Vallées" Prises des lapins au furet afin l'éviter les dégâts aux cultures, les prises commenceront dès la chute des feuilles et le gibier capturé servira de repeuplement.

* ABRAME Alcide fut le 2ème Président de 1973 à 1980 ; lui succéda LANDRY Pierre de 1980 à 1989 puis CHARLOT Gilles de 1989 à 1996 et JAULIN Jean- Yves pour la saison 96/97

La superficie totale du territoire de l'A.C.C.A. est de 1675 ha.



Pour la saison 96/97. L'ACCA après quelques inquiétudes a réussi à poursuivre son activité grâce au dévouement de nouveaux bénévoles. Un bureau a pu être composé et la mise au travail fut immédiate, avec tout d'abord la composition de commissions spécifiques aux tâches qui incombent au bon fonctionnement de l'association.

Le bureau se réunit au minimum une fois par mois où le dialogue est prépondérant tous les sujets abordés sont débattus et les décisions sont prises avec respect des règles démocratiques.

Cette année nous avons fabriqué des cages de pré-lachers, organisé des battues aux nuisibles avec des résultats encourageants. Les pancartes, les lachers, l'abreuvement, et diverses tâches ont bien occupé les membres du bureau et les bénévoles de l'A.C.C.A.

Notre plus vieux chasseur porte allégrement ses 90 ans, il a renouvelé son permis tous les ans depuis son adolescence hormis les années de guerre 39/45. Le plus jeune à lui, 17 ans.



L'A.C.C.A. de Marnes compte pour la saison 96/97 89 chasseurs repartis ainsi :

SAISON 96/97

:	32	:	_____
:	:	:	_____
:	:	28	_____
:	:	:	_____
:	:	:	_____
:	:	18	_____
:	:	:	_____
:	:	:	8
:	:	:	_____
:	:	:	3
:	:	:	_____
:	_____	:	_____
	1	2	3
		4	5

Répartition des chasseurs de l'A.C.C.A.

- 1 Chasseurs résidents dans la commune,
- 2 Propriétaires non chasseur donnant leur droit de chasse,
- 3 Chasseurs hors commune possédant des terres sur la commune,
- 4 Chasseurs descendants,
- 5 Actionnaires.

La composition du bureau 96/97 est la suivante :

PRESIDENT : JAULIN J.-Y.
VICE-PRESIDENT : CHARLOT G.
SECRETARE : LE GELDON A.
SECRETARE Adj. :CLAIRVILLE J.M.
TRESORIER : GAUTRY J-Y.
TRESORIER Adj. : MOINE A.
MEMBRES : MM MARTIN Ph., LE -GOFF P., et LANDRY S.
 L'A.C.C.C.A. compte aussi un garde-chasse bénévole en la personne de MOREAU Gilbert.
 Pour le prochain numéro du bulletin municipal, nous irons à la chasse aux anectodes et ferons le portrait d'un vieux chasseur.

La Dive

Marnoise

Association Agréée pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique MARNES-ASSAIS



Le 15 septembre fut la date de fermeture de la pêche pour les cours d'eau de première catégorie. Inutile de rappeler que la Dive en fait partie. Le moment est donc venu de tirer le rideau sur la saison écoulée.

Bilan de la saison 1996

140 cartes ont été vendues : 53 à Marnes dont 3 cartes "jeune" ; 87 à Assais dont 11 cartes "jeune" ; 1996 est donc une bonne année puisque nous constatons une augmentation significative des effectifs.

Gérer c'est prévoir si bien que pour l'avenir nous avons déjà procédé à deux alevinages. Tout d'abord, dans les endroits propices au repeuplement, 5000 truitelles farios (12 à 15 cm) ont été déversées. "Petit poisson deviendra grand !" Au cours du second alevinage, 200 Kg de truites adultes farios ont rejoint les eaux de la Dive. Rappelons que ce plan d'alevinage avait été soumis pour accord aux pêcheurs lors de l'Assemblée Générale du 15 janvier.

En conclusion, les pêcheurs de première catégorie ont donc rangé leur matériel jusqu'à la saison nouvelle. Mais être pêcheur, ce n'est pas seulement tremper du fil dans l'eau afin d'en retirer quelques truites ou autres poissons, c'est aussi être capable de retrousser ses manches et de donner un peu de son temps pour l'association. En outre, un des devoirs du pêcheur s'est aussi d'assister à l'Assemblée Générale de l'Association afin de pouvoir donner son opinion sur les orientations choisies... Après, c'est trop tard !

Jetez des cailloux dans la Dive ! Tel est le titre de l'article de Jacques Marouis (journaliste venu à Marnes et à Moncontour courant mai) paru dans la revue **Le Pêcheur de France** de juin 1996. En voici quelques extraits :

"...le malheur de la Dive c'est d'avoir été charcutée vers 1972, par les aménageurs du coin avec tout leur savoir-nuire : recalibrage au plus droit, détournement du cours, abaissement du lit de 40 à 50 centimètres, suppression des radiers...

...dernier malheur en date, l'agriculture intensive fait rage avec l'irrigation comme s'il en pleuvait et des taux de nitrate à 50 mg par litre...

...et tous (CSP, Fédération départementale, AAPFMA) sont parties prenantes d'un même pari, celui de restaurer la population de truites...

...le dévouement massif des bénévoles du samedi matin étant ce qu'il est, les travaux ne sont pas ruineux. Pour refaçonner le lit de la Dive sur 200 à 300 mètres, en graviers de la bonne granulométrie, avec blocs déflecteurs et fascinages, il en a coûté 20 000 à 25 000 francs..."

à l'année
prochaine



WHAT DO YOU THINK OF MARNES ?..

"DEMENTI FORT : LES ANGLAIS NE QUITENT PAS MARNES

Le nombre des habitants anglais qui demeurent sur la Commune de Marnes ne contient que 3 % (à peu près) de la population marnoise quand ces étrangers sont ici en même temps. Mais attention ! Cette minorité ne chante pas toujours d'une seule voix.

Pour notre part, c'est à dire un des couples anglais, nous sommes attirés par trois aspects de la vie française que nous trouvons et retrouvons à Marnes. Peut-être, vous qui lisez ces paroles, direz "c'est normal". Le charme pour les nouveaux arrivés est vraiment ça. C'est normal.

Primo, nous avons été frappés par l'amicalité montrée envers nous dès notre première arrivée.

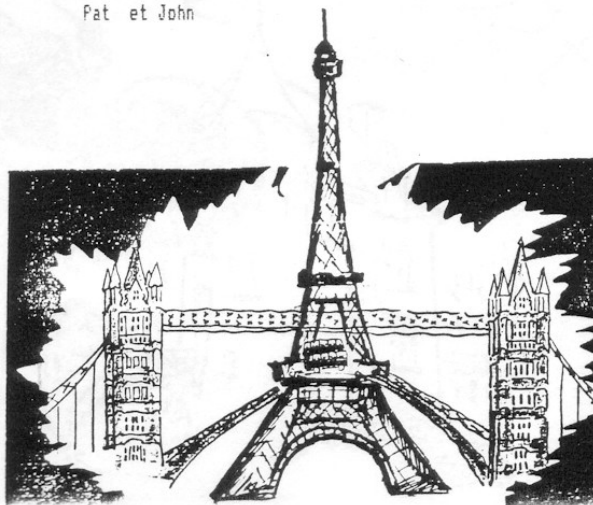
Monsieur le Maire, M. l'Abbé, Mme Elisabeth (restaurant), nos voisins, les immigrants parisiens ; ceux qui, assis à côté de nous à la table du 14 juillet, essaient de comprendre leur langue altérée et mal prononcée ; les paroissiennes de St-Jean-Baptiste ; tous ceux-la nous ont accueillis et nous ont souvent offert la main d'amicalité.

Secundo, nous admirons l'esprit communal que nous apercevons, soit à table sur la place de l'Eglise, soit aux déjeuners qui suivent les randonnées, soit au mēchoui. Sans doute, d'autres mēchouis prennent place à Marnes, mais quant à "le mēchoui" les marnois nous montrent surtout l'amicalité et l'esprit de communauté. Nous faisons référence à ces fêtes publiques, parce la mémoire nous permet de dire un "grand" merci à toutes celles et tous ceux qui travaillent à la préparation, au service du déjeuner et au lavage de

la vaisselle. Nous savons que ces fêtes n'arrivent pas à moins que quelqu'un (e) les organise et avec le travail de beaucoup de personnes. Nous voudrions profiter de cette occasion pour remercier les intéressés.

En troisième lieu, dans notre vie plus privée, la générosité des amis marnois nous laisse sans voix. Nous pensons aux reines claudes et mirabelles, haricots verts et tomates, framboises et fraises, melons, pêches et raisins, pommes de terre, plantes exotiques, même aux salades montées qu'on a pris (avec permission) dans le jardin de M. Le Maire. Nous nous souvenons aussi des heures passées par quelques voisins en nous aidant à faire des choses dont nous n'avions pas eu l'expérience. Par exemple, les heures passées en réparant la porte du grenier ; une autre fois, les heures passées à la préparation des moules. Nous sommes encore reconnaissants de cette générosité type de l'esprit que nous trouvons à Marnes. Nous espérons pouvoir vous rendre service en retour. Notre amicalité et notre reconnaissance sont déjà là. Quant aux fruits, aux légumes, aux conseils - attendez un peu. Cet article indique peut-être un commencement."

Pat et John



PATRIMOINE

"UN ELEGANT MANOIR AU BORD DE LA DIVE

A un quart de lieue du bourg de Marnes, près des rives verdoyantes de la Dive aux claires eaux, le manoir de Retournay dresse, près d'un moulin jadis fortifié, sa silhouette altière. Autrefois enclos dans une enceinte à pont-levis, avec tours entre les courtines, son haut pavillon du XVI^{ème} siècle ne manque pas d'élégance avec sa svelte tour d'angle, sa tourelle à encorbellement, sa bretèche sur modillons au-dessus de sa porte principale, ses fenêtres à meneaux et s'ouvrant dans sa toiture d'ardoise de jolies lucarnes. Exemplairement restauré par son actuel propriétaire avec l'aide des Beaux-Arts, Retournay figure, depuis 1965, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le manoir possède avec un bel escalier de pierre, de grandes cheminées superposées à chaque étage et, sous une charpente, refaite à l'ancienne par des Compagnons du Tour de France, de vastes combles habités. Les bâtiments annexes et l'ancienne chapelle, à gauche de l'entrée, transformés en une autre maison d'habitation, ont été remis en état avec le même souci d'authenticité.



* Première propriétaire connue de Retournay, Jeanne de Bournan, dame de Doismont, en Loudunais, apporta, vers 1380, manoir et moulin à son époux, Guillaume de Rougemont, seigneur de Vernay (Airvault).

* En 1635, François Acton, de Marsay (Missé) était seigneur de Retournay. En 1778 ses biens revinrent à son neveu, Comte de Guébriant, maréchal des Camps et Armées du Roi. En 1783 Il loua pour trois ans, moyennant 1.400 livres de loyer annuel, sa seigneurie de Retournay : maison, terre, droit de quart sur les vignes etc ... à un sieur Jean Sorin, marchand à MARNES. Le bail mentionnait entre autres clauses" ... seront tenus lesdits preneurs d'envoyer, tous les ans, au château de Marsay, 8 livres de brin de lin et 8 livres de brin de chanvre mâle, bon et prêt à filer, et de nourrir les officiers et leurs chevaux lorsque ledit seigneur bailleur fera tenir les assises en sa seigneurie, ainsi que les gens d'affaires qu'il y enverra ...; lesdits preneurs entretiendront la fuie garnie de pigeons comme elle est...; auront la liberté de pêcher tant dans la rivière de Retournay que dans celle dite de Chambon et veilleront de leur mieux à la conservation du poisson ...; payeront les cens, rentes et devoirs dus et accoutumés.."

* Le domaine devint, en 1785, la propriété de Jean d'Abbadie, ancien président du Parlement de Navarre, seigneur de Saint-Loup-Sur-Thouet. Ses héritiers le revendirent en 1878 à M. Barret, charpentier à Marnes. Après avoir appartenu à M. Tinon d'Irais, Retournay échut à son gendre M. Foucteau qui a fait d'un bâtiment ruiné, aux fenêtres béantes et dont seuls les murs subsistaient, un agréable et confortable manoir."

Extrait de : Histoire des Communes des Deux-Sèvres par M. Poignat

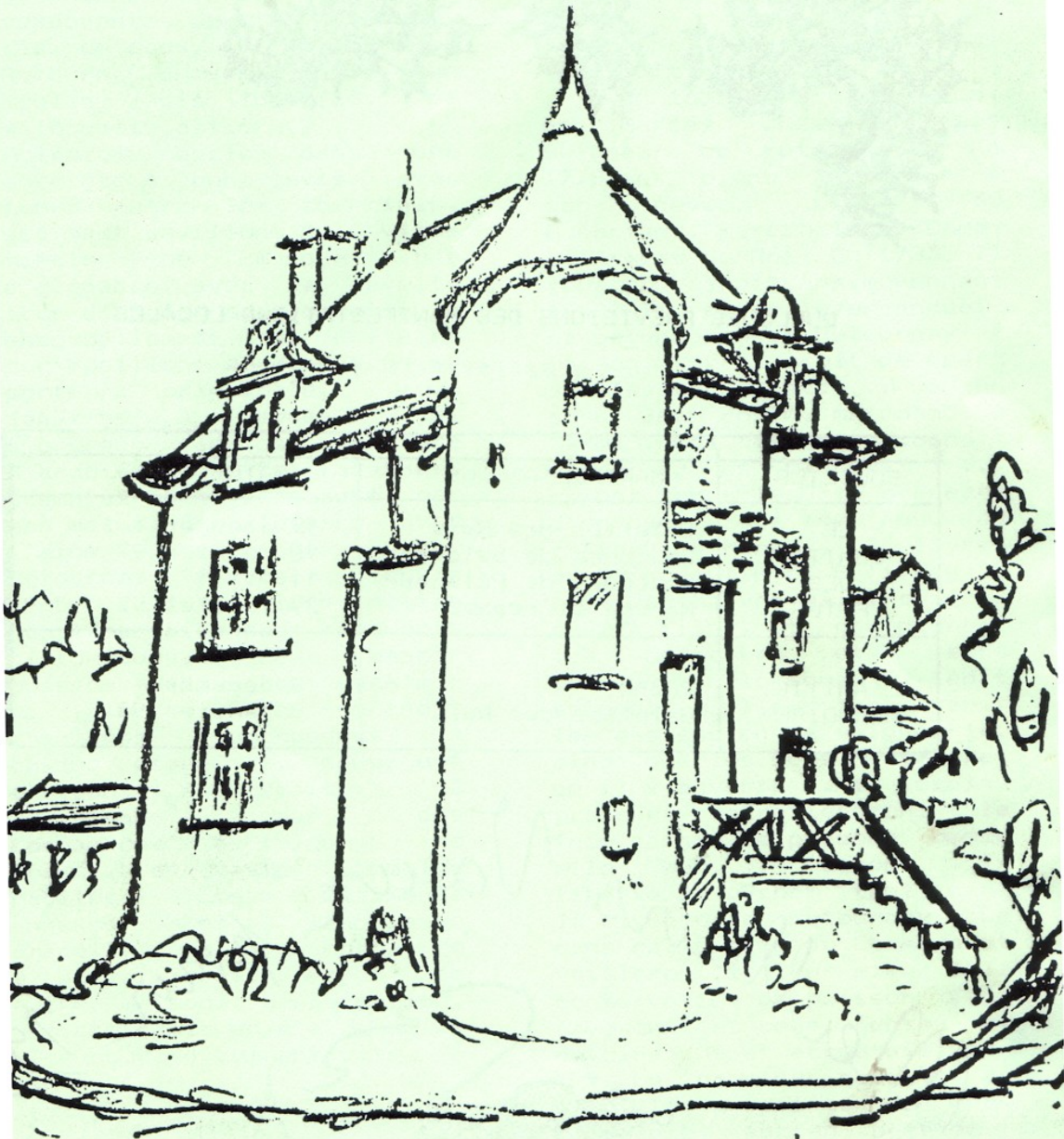


QUELQUES PREVISIONS DES MANIFESTATIONS LOCALES

SOCIETES	MANIFESTATIONS	DATES
LE COMITE DES FETES	Galettes des Rois Concours de belote Concours de pétanque Marche et repas	19 janvier à 15H 16 février 97 11 mai 97 27 juillet 97
L'AMITIE MARNOISE	Bûche Galettes des Rois	18 décembre 8 janvier 97

Meilleurs Vœux pour 1997





MAIRIE DE MARNES
79600 MARNES
Responsable de la publication :
Nicole Gerlot
Comité de rédaction :
Pascale Delhomme,
Gérard Gerlot,
Paul Guilbot.